

**FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE
LIGUE DE L'ORLEANAIS**

CONCOURS REGIONAL EN SECTIONS JEUNESSES ET AINEES

**BLOIS – Gymnase St Georges – OU CHARTRES – Gymnase La Madeleine (28)
19 juin 2011 ou 29 mai 2011 ??? –**

REGLEMENTS

1) PARTICIPATION :

Les mêmes Gyms doivent se présenter à tous les Agrès et aux Ensembles (Programme FSCF 2011).

Mouvements d'Ensemble : la répartition aux ensembles est libre à concurrence de 4 à 7 gyms par ligne.

La présentation en quinconce est INTERDITE.

ALLIANCE :

Les clubs peuvent se regrouper pour faire 1 équipe. Contacter Hélène Lagneau par mail pour validation de l'alliance.

2) REPARTITION :

Pour toutes les épreuves, les Gyms seront réparties selon leur niveau et le nombre d'Agrès.

Une feuille explicative sera disponible après les Engagements.

ATTENTION : Les catégories du concours en Sections ont changé (adaptation du programme FSCF spécifique à l'Orléanais).

Les Catégories sont :

- Catégorie Régionale Supérieure :	22 gymnastes et plus
- Catégorie 1 :	de 13 à 21 gymnastes
- Catégorie 2 :	de 8 à 12 gymnastes
- Catégorie 3 :	de 4 à 7 gymnastes

Les degrés ne sont pas limités. Chaque équipe peut présenter les degrés qu'elle veut.

Les gyms ont la possibilité de changer de degré en changeant d'Agrès. Il n'est pas nécessaire que la répartition des gymnastes par degrés soit égale à chaque appareil.

3) RESERVES ET RECLAMATIONS :

Art. 11.1 Page 13 du Programme FSCF 2011.

4) DEVOIRS DES JUGES :

Art. 12.4 Page 14 du Programme FSCF 2011.

5) SECRETAIRES :

Pour cette compétition, des SECRETAIRES D'ATELIER sont OBLIGATOIRES : au moins 1 par section.

Il s'agit de relever les notes auprès des juges et de les reporter sur les feuilles de pointage avant la remise au secrétariat.

6) CLASSEMENT :

Pour les jeunesses et aînées un classement général sur 13 notes (pour les catégories 1 et Régionale Supérieure) et un classement général sur 4 notes (pour les catégories 2 et 3) seront donnés.

Le classement par catégorie est maintenu.

CATEGORIE JEUNESSES : L'équipe classée première du Classement Général sur 13 notes et celle classée première du Classement général sur 4 notes seront déclarées CHAMPIONNES REGIONALES FSCF 2011 et les Gyms récompensées individuellement.
CATEGORIE AÎNEES : L'équipe classée première du classement général sur 4 notes sera déclarée Championne Régionale FSCF 2011 et les gyms récompensées individuellement.

Pour information aux clubs :

- un classement « AU DRAPEAU » départemental : l'attribution des drapeaux, fanions départementaux est laissée à l'initiative des Comités Départementaux, mais les règlements ne doivent pas prévoir de modification aux épreuves imposées par les programmes. Chaque Comité Départemental fournira les secrétaires nécessaires pour établir ces classements.
- **Seul le classement général sera annoncé si la compétition se termine trop tard (inscrivez des juges en quantité, notamment en 6^{ème} degré, afin d'améliorer les conditions de compétitions)**

TROPHEE DENISE LEMAÎTRE :

1 trophée sera remis aux sections jeunesse et aînée ayant obtenu la meilleure note aux ensembles.

Il sera remis en jeu tous les ans.

NB : Les moniteurs et monitrices ne sont pas tenus de donner les répartitions aux juges, ils les fournissent aux secrétaires d'ateliers.